

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 7 MAI 2025 à 19H00**



**N°050/2025 – Informations sur les décisions prises par délégation du conseil municipal**

Conseillers en exercice : 25 – Présents : 19 – Excusés avec Pouvoir : 3 – Excusées sans Pouvoir : 2  
Absente : 1 – Votants : 22

**L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE 7 MAI**, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale **du 30 avril 2025**, sous la présidence de **Monsieur Guillaume FAUVET, Maire**.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames, Messieurs :

BERNARD Jean-Luc, BIRRAUX Jean-François, BOILEAU Marc, DOUVRE Evelyne, FAUVET Guillaume, FERAUD Valérie, GALIEN Jean-Michel, GRUET Alexis, MARCILLAC Frédéric, MESSINA Isabelle, MINIER Jean-Philippe, MIRALLES Bruno, MONTEIRO Rita, RONGEAT Stéphane, ROUSSEAU Alain, ROUSSEL Céline, SCHWINTNER Francis, TRICHOT Patricia, VIGNAGA Isabelle.

**ETAIENT EXCUSÉS AVEC POUVOIR :**

**Mesdames, Messieurs :** BOUVARD Patrick, (pouvoir donné à Rita MONTEIRO), SAUDRAIS Nadia (pouvoir donné à Marc BOILEAU), VAUGEOIS Patrick (pouvoir donné à Guillaume FAUVET).

**ETAIENT EXCUSÉES SANS POUVOIR :** Mesdames Sylvie BULIARD et Lydie CHAUDET

**ETAIT ABSENTE :** Madame GONGUET Nathalie

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Madame Rita MONTEIRO** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

**1. Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) :**

Le **Maire** rend compte au Conseil municipal des DIA pour lesquelles le droit de préemption urbain n'a pas été mis en œuvre :

Numéro de dossier	Adresse terrain	Désignation du bien	Décision adoptée
DIA00134425A00011	216 chemin vers le Mont	Bâti sur terrain propre	Non préemption
DIA00134425A00012	24 allée de la Source	Bâti sur terrain propre	Non préemption
DIA00134425A00013	Les Clapiers	Bâti sur terrain propre	Non préemption
DIA00134425A00014	67 rue Joubert	Bâti sur terrain propre	Non préemption
DIA00134425A00015	30 rue des Semailles	Bâti sur terrain propre	Non préemption
DIA00134425A00016	169 rue Antoine de Saint Exupéry	Bâti sur terrain propre	Non préemption
DIA00134425A00017	350 rue du Petit Montholon	Bâti sur terrain propre	Non préemption

**2. Commande Publique :**

**2.1 Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique de l'école des Vavres et création d'un restaurant scolaire (procédure adaptée restreinte avec remise de prestations - décision 031-2025 du 25 avril 2025)**

Pour mémoire, le Maire a fixé la liste des candidats admis à participer à la phase offre comme suit :

- ✓ Equipe représentée par **ARCHIBULT à BOURG EN BRESSE**
- ✓ Equipe représentée par **ATELIER LAURENCE CHASSAGNE à BOURG EN BRESSE**
- ✓ Equipe représentée par **AUMPIERRE MINASSIAN à OYONNAX.**

Reception par le préfet 14/05/2025  
Publication : 14/05/2025

Les 3 candidats ont été auditionnés lors d'une présentation qui s'est déroulée le 11 Avril 2025 à la mairie de Saint-Denis-lès-Bourg.

Après avis de la commission MAPA qui s'est réunie le 16 avril, le Maire a décidé de retenir l'offre du groupement représenté par **ARCHIBULLE (01000 Bourg en Bresse) pour un montant provisoire de rémunération de 144 000,00 € HT.**

Pour mémoire, l'objectif est de démarrer les travaux en juillet 2026. Ils devraient durer un an.

## 2.2 Récapitulatif des devis signés par le Maire et ses Adjointes :

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des devis, bons de commandes et marchés de travaux, de prestations de services et de fournitures signés depuis le Conseil Municipal en date du 9 avril 2025 et dont le montant est supérieur à 500 € HT :

DATE	Prestataire	Libellé	HT	TTC
31/03/25	ASTRANTIA	Tampon silicone et feutre pour les pieds de chaises de la salle des fêtes	1 316,67 €	1 580,00 €
31/03/25	ESPACE FLEURI	Complément plantes vivaces allée Bouvreuils	1 561,25 €	1 717,38 €
02/04/25	COLAS	Piste cyclable avenue de Bresse	123 455,19 €	148 146,23 €
01/04/25	BELLEVRET	Fourniture d'une benne pour le camion des services techniques	6 250,00 €	7 500,00 €
31/03/25	NELINKIA	Fourniture de dalles de faux plafond alimentaires lavables 1200 x 600 mm	581,07 €	697,28 €
02/04/25	PYRAGRIC INDUSTRIE	Feu d'artifice de la fête patronale 2025		4 000,00 €
26/03/25	SOTRAPP	Aménagement du parking du Point du Jour	61 877,00 €	74 252,40 €
11/04/25	RACINE	Fourniture de plaquettes pour le paillage des plantations RD 117	1 758,00 €	1 970,80 €
16/04/25	3MAGRI	Fourniture d'un robot tondeuse pour le stade de football	10 609,32 €	12 731,18 €
18/04/25	JANIN PAYSAGES	Réfection terrain de boules Clos Marchand	11 675,00 €	14 010,00 €
17/04/25	ETA CALLAND VINCENT	Entretien des accotements de la commune sur une distance de 52 kilomètres	2 100,00 €	2 520,00 €
15/05/25	BRESSE PRODUCTIONS	Fourniture de plantes annuelles pour le fleurissement réalisé par le comité des fêtes	1 567,79 €	1 724,57 €
11/04/25	COLAS	Réparation de la chaussée esplanade de la liberté	3 279,55 €	3 935,46 €
11/04/25	COLAS	Réparation de trottoirs rue des alouettes	656,42 €	787,70 €
15/04/25	COLAS	Réparation de chaussée chemin de Barvey	3 166,59 €	3 799,91 €
10/04/25	BUCHAILLE	Mise aux normes armoire électricité école du village - bâtiment Nord non rénové	4 962,00 €	5 954,40 €
15/04/25	AXEFI	Acquisition d'un perforateur pour les services techniques	716,09 €	859,31 €
09/04/25	COLLEQUIP	Acquisition de tables pour le foyer	1 350,25 €	1 620,30 €
16/04/25	MENUISERIES DE L'AIN	Fourniture de jardinières pour la salle des fêtes	1 200,00 €	1 440,00 €
08/04/25	HYPERBOISSONS	Fourniture de boissons pour les conscrits pour l'apéritif	781,46 €	927,56 €
11/04/25	RACINE	Fourniture de plaquettes forestières pour le paillage des massifs de plantations sur la commune	1 758,00 €	1 970,80 €
09/04/25	SIGNAUX GIROD	Commande de panneaux de signalisation	1 156,96 €	1 388,35 €
29/04/25	RACINE	Fourniture de plaquettes forestières pour le paillage des massifs de plantations sur le chantier de la RD 117	2 452,00 €	2 734,20 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
001\_210103446\_20250507\_050\_2025\_DE  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet 14/05/2025  
Publication : 14/05/2025

Délibération n°050-2025 du 7 mai 2025 (suite) – 3 –

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**PREND ACTE** des attributions exercées par le Maire par délégation et ayant donné lieu aux décisions sus nommées.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE**

Le Maire,  
**Guillaume FAUVET**



La secrétaire  
**Rita MONTEIRO**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20250507-050-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/05/2025  
Publication : 14/05/2025